

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Introduction

1. À l'invitation du Gouvernement de l'Espagne et en concertation avec la Présidente et les membres du Bureau, il a été décidé que la réunion du Bureau se tiendrait au "Palacio de Zurbano", Zurbano nº 7, Madrid (Espagne), les 18 et 19 septembre 2008.
2. Les annotations qui suivent à l'ordre du jour provisoire ont été rédigées par le Secrétariat pour aider la réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

3. La réunion sera ouverte le jeudi 18 septembre 2008 à 9h30, par la Présidente du Bureau.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

4. L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat a été distribué sous la cote UNEP/BUR/67/1.
5. La réunion examinera et adoptera son ordre du jour provisoire. Un service d'interprétation simultanée anglais-arabe-français sera assuré à toutes les séances.
6. Il est prévu que le Bureau abordera tous les points de l'ordre du jour au cours de la journée et demie que durera la réunion, y compris l'adoption d'un relevé de décisions. La clôture de la réunion devrait en principe intervenir le 19 septembre 2008 à la mi-journée. Le rapport de la réunion sera établi par le Secrétariat et distribué aux membres du Bureau pour observations et approbation.

Point 3 de l'ordre du jour : Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone

7. Le Coordonnateur du PAM présentera le document UNEP/BUR/67/3 "*Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone*".
8. La réunion sera appelée à formuler des observations sur le rapport concernant la mise en œuvre des activités et leurs résultats et à prendre note de son contenu. Le Bureau devrait en particulier porter son attention sur un certain nombre de questions telles que:

- Entrée en vigueur des amendements au Protocole "tellurique"
- Désignation d'un nouveau membre au Comité de respect des obligations
- Système de rapports du PAM
- Mandat du Comité exécutif de coordination (CEC)
- Application du Document sur la gouvernance
- Organisation du Segment ministériel
- Premier échange de vues sur l'ordre du jour du Segment ministériel
- Critères de sélection et désignation des membres représentant le secteur universitaire ainsi que des experts éminents de la CMDD
- Mandat concernant l'audit de gestion financière
- Évaluation de la coopération PAM-ONG
- SMDD/CMDD

9. La réunion sera appelée à échanger ses vues, à fournir au Secrétariat des orientations s'il y a lieu et à se prononcer sur ces questions.

Point 4 de l'ordre du jour: Dates et lieu de la prochaine réunion du Bureau

10. La réunion sera appelée à décider des dates et du lieu de la prochaine réunion du Bureau.

Point 5 de l'ordre du jour : Questions diverses

11. La réunion examinera toutes autres questions qui pourraient être soulevées.

Point 6 de l'ordre du jour: Conclusions et décisions

12. Le Secrétariat soumettra un relevé de décisions pour adoption. Le rapport de la réunion sera adressé aux membres du Bureau à une date ultérieure pour adoption.

Point 7 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

13. Il est prévu que la Présidente ou son représentant prononcera la clôture de la réunion le vendredi 19 septembre 2008 à 13 heures.

EMPLOI DU TEMPS

Jeudi 18 septembre 2008

9h30	1) Ouverture de la réunion 2) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	Présidente du Bureau
10h	3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion des Parties contractantes Questions juridiques	Coordonnateur et membres du Bureau
11h	<i>Pause café</i>	
11h30	3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités Questions juridiques (suite)	Coordonnateur du PAM et membres du Bureau
13h	<i>Pause déjeuner</i>	
15h	3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités (suite) Aspects institutionnels, coopération	Coordonnateur du PAM et membres du Bureau
16h30	<i>Pause café</i>	
17h	3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités (suite) Mise en œuvre de la SMDD/CMDD Information Questions financières et questions concernant le personnel	Coordonnateur du PAM et membres du Bureau

Vendredi 19 septembre 2008

9h30	3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités Composantes (suite) 4) Dates et lieu de la prochaine réunion du Bureau 5) Questions diverses	Coordonnateur du PAM et membres du Bureau
11h	<i>Pause café</i>	
11h30	6) Conclusions et décisions 7) Clôture de la réunion	Par la Présidente du Bureau